



ma fille va poursuivre ses études...

Par **patgood79**, le **29/06/2010** à **11:38**

bonjour,

j'ai ma fille âgée de 20 ans qui va poursuivre ses études à Nantes nous avons trouvé pour cela un logement qui nous coûtera 365€ /mois voilà donc la question est : puis-je demander une aide pour son logement ou ces démarches ne sont-elles que de son ressort sachant qu'elle n'a pas de ressources ?

cordialement

Par **Mourot**, le **29/06/2010** à **11:51**

Bonjour,

D'une part, votre fille, sous condition de ressource, peut bénéficier d'une bourse d'étude + de logement auprès de son CROUS.

D'autre part, vous pourrez obtenir une aide au logement versée à tous (sans condition de ressource) auprès de votre CAF appelée APL.

Cordialement